

La Vallée Bourdaine
72220 Marigné-Laillé

sarthe@maisons-paysannes.org
06 50 22 40 47

Adhésion et espace adhérents
adhesion.maisons-paysannes.org

Site national
maisons-paysannes.org

Compte départemental
www.facebook.com/maisonspaysannesdelasarthe



5 - Bocage sarthois : Deux corps de bâtiments encadrés par deux appentis. Fenêtre gerbière sous l'avant-toit. Ouvertures dissymétriques.

(Dessin CAUE de la Sarthe)

Samedi 21 juin 2025

Atelier “Peintures naturelles à l’huile et badigeons à la chaux”

La Chapelle d’Aligné

Organisateurs : Brigitte GRASSET
et Jean-Claude PELLEMOINE

Lieu : *Le Sentier*, 72300 La Chapelle d’Aligné

Horaires : de 9 h à 17 h 30

Tél : 06 37 35 63 49

Participation financière :

- Tarif normal : adhérent : 30 €
- Tarif réduit : 20 € pour chacun des membres d’une adhésion couple (donc 40 €)
- Tarif jeunes et étudiants : 5 €

Inscription obligatoire par mail à
brigitte.grasset72@gmail.com

Indiquer votre adresse mail afin de pouvoir vous contacter s’il y a lieu et recevoir les informations d’organisation

Apporter le pique nique

Apporter le matériel suivant :

- Vêtements de protection ainsi que des gants

(éventuellement des lunettes de protection)

- Des pinceaux plats de 20, 30 mm pour la peinture
- Un pinceau plat de 100 mm pour le badigeon
- Chiffons et essuie-tout pour essuyer les pinceaux
- Bloc-notes pour copier les dosages de vos expériences

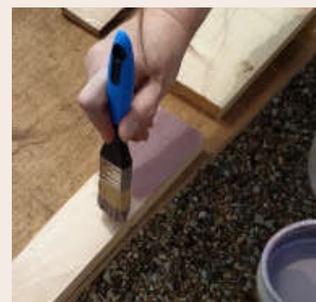
Contenu de l’atelier :

Historique des badigeons, les badigeons à la chaux, la peinture à l’huile de lin, la peinture au pochoir, les couleurs.

Ateliers pratiques :

- Badigeons à la chaux sur murs
- La peinture à l’huile sur bois
- Pochoir

En fin de journée, présentation du Sentier, bilan et verre de l’amitié.



Samedi 28 et dimanche 29 juin
Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins
Pruillé-L'Eguillé

Animation organisée par Richard FLAMANT, au musée des métiers d'antan et du patrimoine, à Pruillé-L'Eguillé, lieu-dit *Les Briques*, route de Jupilles.

Café chaud à partir de 9 h, musée ouvert dès 10 h. Jusqu'à 18 h l'après midi. Démonstrations de torchis, travail de la terre crue, démonstrations de fabrication de bardeaux. Pas d'inscription ni de réservation

Pour toute question, s'adresser à Richard FLAMANT, mail : r.flamant@wanadoo.fr



Samedi 28 juin
Spectacle "Chantons !"
Challes

Réservez votre soirée du 28 juin !

Dans le cadre des Journées du Patrimoine de Pays, Maisons Paysannes de la Sarthe invite Véronique BLOT pour son spectacle *Chantons !*

Véronique BLOT mène le chant et le public le répète en chœur, c'est tout simple !

Début du spectacle à 19 h. Après le spectacle il y aura une petite restauration sur place dans un joli cadre !

Sur réservation auprès de Michèle au 06 75 57 04 71

Infos : urlr.me/bmPvg2



Pour le 28 juin, nous recherchons quelques bénévoles qui pourraient aider à l'organisation des Journées du Patrimoine de Pays (à Pruillé-L'Eguillé et au *Petit Coudray* à Challes. S'adresser à François PASQUIER, f.pasquier72@orange.fr

Retour sur...



Maison-fournil de Mézières sous Lavardin

La restauration de cette petite maison avance petit à petit. Après le changement de la poutre maitresse et de 4 solives, la réfection des torchis, le piquetage des enduits et le passage des gaines électriques, le travail sur les enduits commence.



Petite annonce...

À vendre, 192 briques en torchis

– Dimensions 30 x 20 x 8cm

– En stock chez Stéphane Leroux

– 4 € TTC l'unité

C'est un matériau réutilisable ; si quelqu'un est intéressé par ce type de produit, s'adresser à leroux.charpente@gmail.com



Infos diverses...



184^e Congrès de la société française d'archéologie.

Il aura lieu cette année dans la Sarthe du 19 au 23 juin. Pour tous renseignements, [suivez ce lien](#)



Moulin de la Flagère dans le Calvados

L'association des amis du moulin de la Flagère lance un appel visant à contribuer au sauvetage du moulin de la Flagère, du XI^e siècle, grâce à une cagnotte mise en place sur Ulule.

<https://moulin-flagere.fr>.

Courrier : Amis du moulin de la Flagère, 37 rue Gustave Flaubert, 14370 Argences.



ReBâtir, pour revaloriser nos ressources

Cette association à mi-chemin entre l'économie circulaire et l'insertion professionnelle propose aux professionnels comme aux particuliers des matériels et matériaux de réemploi. Cela peut être intéressant pour nos adhérents qui souhaitent restaurer à moindre coût. envie-maine.com

Dans la presse...



Le bâtiment des Archives municipales du Mans inscrit aux Monuments historiques

Un majestueux bâtiment daté du début du XX^e siècle, mais surtout un bel ensemble de verrières : voilà de quoi justifier l'inscription des actuelles Archives municipales au titre des Monuments historiques.

La décision, qui ne vaut pas classement, offre néanmoins un premier niveau de protection au bâtiment. L'inscription au titre des monuments historiques est décidée par arrêté du préfet de région, après avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture. « Cette décision implique le Code du patrimoine, avec des obligations scientifiques et techniques, indique Léo Cany, architecte du patrimoine. Il y a également des subventions à la clé dans le cadre d'un programme État-Région-Département. »

Verrières ornementales

Le site, au 102, de la rue Gambetta, dans le quartier Saint-Pavins-Champs, a été construit en 1909 pour abriter le siège social des établissements Chappée, fabricants de matériel de chauffage et de cuisson. Porteur de belles décorations en façade, l'édifice Art nouveau comporte un groupe de neuf verrières : quatre verrières géométriques dans les fenêtres de la cage d'escalier et du palier, cinq autres dans les trois portes-fenêtres et les deux

fenêtres des bureaux de l'étage. Sept des neuf œuvres sont signées d'Auguste Alleaume, un spécialiste du vitrail.

Propriété de la ville du Mans, le bâtiment fut une bibliothèque et regroupe aujourd'hui les archives municipales.

Avec ce classement, les travaux projetés dans un rayon de 500 mètres autour de l'édifice sont désormais soumis à une autorisation préalable nécessitant l'accord de l'architecte des Bâtiments de France. Toute la rue Gambetta, jusqu'au parc Monod, est ainsi comprise dans ce périmètre délimité.

